

La revue des ressources

-- Dossiers - Littérature et folie --

Littérature et
folie



Artaud ou le droit à l'existence littéraire

Elisabeth Poulet

jeudi 9 mars 2006

Dès le début de sa correspondance avec Jacques Rivière, Antonin Artaud précise qu'il n'entend pas produire une oeuvre et qu'il s'agit de dissiper au plus vite les éventuels malentendus à ce sujet. S'il écrit, c'est pour serrer au plus près une forme où il pourrait se faire reconnaître et donc se reconnaître. C'est pourquoi il présente, de façon très insistante dans ses lettres, cette quête de reconnaissance comme vitale. « Exister littérairement » pour Artaud, c'est obtenir de l'autre sa reconnaissance, c'est pouvoir continuer d'écrire en sachant qu'on l'approuve, qu'on le soutient, qu'on adhère complètement à sa démarche énonciative. L'acte d'écrire est avant tout pour Artaud « la quête d'une reconnaissance identifiante de la part d'un interlocuteur mis en position d'Autre, de porte-parole » [1]. Sans cette garantie, il n'a pas la confirmation de son existence : celle de sa pensée tout d'abord, mais aussi de son être tout entier. Il risque alors la déperdition, l'anéantissement de sa propre personne. Pourquoi Artaud écrit-il à Rivière qu'il veut savoir s'il peut continuer à écrire ? Et à écrire des poèmes ? Parce qu'il a bien senti que la poésie est étroitement liée à cet effondrement de la pensée qu'il ressent avec autant d'acuité, que c'est la poésie qui l'engage dans cette perte centrale, et que c'est aussi la poésie qui « lui donne [...] la certitude d'en pouvoir seule être l'expression et lui promet, dans une certaine mesure, de sauver cette perte elle-même, de sauver sa pensée en tant qu'elle est perdue. » [2] Ce qui est aléatoire, ce n'est pas la production des mots, mais bien celle de la pensée d'où la nécessité de posséder un esprit qui *existe littérairement*, « étant donné que cette existence littéraire peut pallier la décorporisation de la pensée. » [3] Les lettres d'Artaud sont d'une parfaite cohérence et d'une grande maîtrise. Elles se présentent comme un compte rendu précis des ravages que la psychose provoque dans son esprit, sans qu'à aucun moment le processus psychotique ne contamine le style lui-même. L'écriture joue ici un rôle bien particulier : la partie préservée du moi, celle qui écrit, rend compte de la dissociation qui est à l'oeuvre dans l'autre partie. S'il accueille avec un réel enthousiasme la publication de ses lettres, c'est parce qu'il va pouvoir être reconnu comme sujet souffrant d'une maladie de l'esprit. Il veut arracher l'adhésion des lecteurs, les convaincre de la réalité de sa maladie. Artaud est lié à la dispersion de son être qui lui échappe continuellement. Cette dépossession ne cessera jamais et le poursuivra jusqu'à la fin de sa vie.

Antonin Artaud à Jacques Rivière, Le 5 juin 1923

« Je souffre d'une effroyable maladie de l'esprit. Ma pensée m'abandonne à tous les degrés. Depuis le fait simple de la pensée jusqu'au fait extérieur de sa matérialisation dans les mots. Mots, formes de phrases, directions intérieures de la pensée, réactions simples de l'esprit, je suis à la poursuite constante de mon être intellectuel. Lors donc que *je peux saisir une forme*, si imparfaite soit-elle, je la fixe, dans la crainte de perdre toute la pensée. Je suis au-dessous de moi-même, je le sais, j'en souffre, mais j'y consens dans la peur de ne pas mourir tout à fait.

Tout ceci qui est très mal dit risque d'introduire une redoutable équivoque dans votre jugement sur moi.

C'est pourquoi par égard pour le sentiment central qui me dicte mes poèmes et pour les images ou tournures fortes que j'ai pu trouver, je propose malgré tout ces poèmes à l'existence. Ces tournures, ces expressions mal venues que vous me reprochez, je les ai senties et acceptées. Rappelez-vous : je ne les ai pas contestées. Elles proviennent de l'incertitude profonde de ma pensée. Bien heureux quand cette incertitude n'est pas remplacée par l'inexistence absolue dont je souffre quelquefois. Ici encore je crains l'équivoque. Je voudrais que vous compreniez bien qu'il ne s'agit pas de ce plus ou moins d'existence qui ressortit à ce que l'on est convenu d'appeler l'inspiration, mais d'une absence totale, d'une véritable déperdition.

Voilà encore pourquoi je vous ai dit que je n'avais rien, nulle oeuvre en suspens, les quelques choses que je vous ai présentées constituant les lambeaux que j'ai pu regagner sur le néant complet.

Il m'importe beaucoup que les quelques manifestations d'existence *spirituelle* que j'ai pu me donner

à moi-même ne soient pas considérées comme inexistantes par la faute des taches et des expressions mal venues qui les constellent.

Il me semblait, en vous les présentant, que leurs défauts, leurs inégalités n'étaient pas assez criantes pour détruire l'impression d'ensemble de chaque poème.

[...]

Car je ne puis pas espérer que le temps ou le travail remédieront à ces obscurités ou à ces défaillances, voilà pourquoi je réclame avec tant d'insistance et d'inquiétude, cette existence même avortée. Et la question à laquelle je voudrais avoir réponse est celle-ci : Pensez-vous qu'on puisse reconnaître moins d'authenticité littéraire et de pouvoir d'action à un poème défectueux mais semé de beautés fortes qu'à un poème parfait mais sans grand retentissement intérieur ? J'admets qu'une revue comme *la Nouvelle Revue Française* exige un certain niveau formel et une grande pureté de matière, mais ceci enlevé, la substance de ma pensée est-elle donc si mêlée et sa beauté générale est-elle rendue si peu active par les impuretés et les indécisions qui la parsèment, qu'elle ne parvienne pas *littérairement* à exister ? C'est tout le problème de ma pensée qui est en jeu. Il ne s'agit pour moi de rien moins que de savoir si j'ai ou non le droit de continuer à penser, en vers ou en prose. » [4]

Antonin Artaud à Jacques Rivière, le 29 janvier 1924

« Je ne cherche pas à me justifier à vos yeux, il m'importe peu d'avoir l'air d'exister en face de qui que ce soit. J'ai pour me guérir du jugement des autres toute la distance qui me sépare de moi. Ne voyez dans ceci, je vous prie, nulle insolence, mais l'aveu très fidèle, l'exposition pénible d'un douloureux état de pensée. [...]

Cet éparpillement de mes poèmes, ces vices de forme, ce fléchissement constant de ma pensée, il faut l'attribuer non pas à un manque d'exercice, de possession de l'instrument que je maniais, de *développement intellectuel* ; mais à un effondrement central de l'âme, à une espèce d'érosion, essentielle à la fois et fugace, de la pensée, à la non-possession passagère des bénéfiques matériels de mon développement, à la séparation anormale des éléments de la pensée (l'impulsion à penser, à chacune des stratifications terminales de la pensée, en passant par tous les états, toutes les bifurcations de la pensée et de la forme).

Il y a donc un quelque chose qui détruit ma pensée ; un quelque chose qui ne m'empêche pas d'être ce que je pourrais être, mais qui me laisse, si je puis dire, en suspens. Un quelque chose de furtif qui m'enlève les mots *que j'ai trouvés*, qui diminue ma tension mentale, qui détruit au fur et à mesure dans sa substance la masse de ma pensée, qui m'enlève jusqu'à la mémoire des tours par lesquels on s'exprime et qui traduisent avec exactitude les modulations les plus inséparables, les plus localisées, les plus existantes de la pensée. Je n'insiste pas. Je n'ai pas à décrire mon état. » [5]

Post-scriptum d'une lettre où étaient discutées certaines thèses littéraires de Jacques Rivière

« Vous me direz : pour donner un avis sur des questions semblables, il faudrait une autre cohésion mentale et une autre pénétration. Eh bien ! c'est ma faiblesse à moi et mon *absurdité* de vouloir écrire à tout prix, et m'exprimer.

Je suis un homme qui a beaucoup souffert de l'esprit, et à ce titre j'ai le *droit* de parler. Je sais comment ça se trafique là-dedans. J'ai accepté une fois pour toutes de me soumettre à mon infériorité. Et cependant je ne suis pas bête. Je sais qu'il y aurait à penser plus loin que je ne pense, et peut-être autrement. J'attends, moi, seulement que change mon cerveau, que s'en ouvrent les tiroirs supérieurs. Dans une heure et demain peut-être j'aurai changé de pensée, mais cette pensée présente existe, je ne laisserai pas se perdre ma pensée. » [6]

Antonin Artaud à Jacques Rivière, 25 mai 1924

« Pourquoi mentir, pourquoi chercher à mettre sur le point littéraire une chose qui est le cri même de la vie, pourquoi donner des apparences de fiction à ce qui est fait de la substance indéracinable de l'âme, qui est comme la plainte de la réalité ? Oui, votre idée me plaît, elle me réjouit, elle me comble, mais à condition de donner à celui qui nous lira l'impression qu'il n'assiste pas à un travail fabriqué.

[...]

Cette inapplication à l'objet qui caractérise toute la littérature, est chez moi une inapplication à la vie. Je puis dire, moi, vraiment, que je ne suis pas au monde, et ce n'est pas une simple attitude d'esprit.

[...]

Il faut que le lecteur croie à une véritable maladie et non à un phénomène d'époque, à une maladie qui touche à l'essence de l'être et à ses possibilités centrales d'expression, et qui s'applique à toute une vie.

Une maladie qui affecte l'âme dans sa réalité la plus profonde, et qui en infecte les manifestations. Le poison de l'être. Une véritable *paralysie*. Une maladie qui vous enlève la parole, le souvenir, qui vous déracine la pensée. » [7]

Antonin Artaud à Jacques Rivière, 6 juin 1924

« Et voilà, Monsieur, tout le problème : avoir en soi la réalité inséparable et la clarté matérielle d'un sentiment, l'avoir au point qu'il ne se peut pas qu'il ne s'exprime, avoir une richesse de mots, de tournures apprises et qui pourraient entrer en danse, servir au jeu ; et qu'au moment où l'âme s'apprête à organiser sa richesse, ses découvertes, cette révélation, à cette inconsciente minute où la chose est sur le point d'émaner, une volonté supérieure et méchante attaque l'âme comme un vitriol, attaque la masse mot-et-image, attaque la masse du sentiment, et me laisse, moi, pantelant comme à la porte de la vie. » [8]

Post-scriptum : A lire également : [Les filles de coeur d'Antonin Artaud](#)

[1] Bouthors-Paillart Catherine, *Antonin Artaud, L'énonciation à l'épreuve de la cruauté*, Genève, Droz, 1996, p. 66

[2] Blanchot Maurice, *Le livre à venir*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 1993, p. 52

[3] Bruno Pierre, *Antonin Artaud, Réalité et Poésie*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 22

[4] Artaud Antonin, *Lettre à Jacques Rivière du 5 juin 1923*, in *Correspondance avec Jacques Rivière*, in *L'Ombilic des Limbes*, suivi de *Le Pèse-nerfs et autres textes*, Paris, NRF/Gallimard, p. 20 à 22.

[5] Ibid., p. 24 et 26.

[6] Ibid., pp. 27-28.

[7] Ibid., p. 38 à 40.

[8] Ibid., p. 41.